

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Le ciel s'assombrit pour l'éolien

Après avoir suscité l'enthousiasme, les projets d'éoliennes sur l'arc jurassien font l'objet de nombreuses oppositions. Comment expliquer le manque de soutien, notamment des écologistes, au développement de cette énergie pourtant renouvelable? Enquête.

Décidément, rien ne va plus pour les partisans d'Eole. Après les protestations largement médiatisées de plusieurs habitants de Saint-Brais (JU), s'élevant contre les deux installations de grande taille érigées au-dessus de leur village fin 2009, c'est au tour d'une initiative cantonale neuchâteloise de tenter de limiter l'essor des projets éoliens sur l'arc jurassien, à cheval entre Vaud, Neuchâtel et le Jura bernois.

## 800 éoliennes en Suisse

Intitulée «Avenir des crêtes: au peuple de décider!» l'initiative sera déposée à la Chancellerie de Neuchâtel lundi prochain. «Les installations ont un impact visuel fort sur nos crêtes, pourtant protégées par un décret de 1966, explique Félix Gueissaz, membre du comité d'initiative, à l'origine du texte. Implanter des éoliennes de 150 mètres de haut dans ces endroits préservés revient à les convertir en zones industrielles. Personne ne songerait à le faire devant le Cervin ou en Lavaux. C'est aux Neuchâtelois de dire s'ils approuvent cette utilisation des cinq sites désignés comme favorables par le canton.»

Responsable romand de Suisse Eole, association de promotion de l'énergie éolienne, Martin Kernen estime tout à fait légitime de s'interroger sur l'impact des éoliennes: «Actuellement, la production d'électricité d'origine éolienne est de 0,1%. Mais avec 800 éoliennes réparties sur son territoire (voir encadré ci-contre), la Suisse pourrait produire jusqu'à 7% de son électricité. Si nous voulons réduire notre dépendance aux énergies fossiles, il faudra accepter leur présence. Contrairement aux combustibles fossiles ou au nucléaire, l'éolien n'a qu'un impact visuel sur l'environnement.»

## Crainte pour les sites naturels

Si elles reprochent aussi aux éoliennes de dénaturer le paysage, les organisations écologistes estiment surtout que leur développement sur l'arc jurassien ne prend pas suffisamment en compte les intérêts de la nature. «Soyons clairs, nous sommes favorables à l'éolien, de même qu'aux autres énergies renouvelables, ce qui n'empêche pas qu'on puisse faire n'importe quoi n'importe où», souligne Nicolas Wüthrich, porte-parole de Pro Natura. Les appareils de dernière génération, qui permettent de mieux capter les vents plus faibles, atteignent une taille de 150 mètres. Il est parfois nécessaire de construire des routes ou de défricher certaines zones de forêt pour permettre le passage des convois spéciaux chargés de les transporter. «Il arrive souvent qu'on doive installer de nouvelles lignes électriques pour acheminer le courant



Les nouvelles éoliennes atteignent 150 mètres. Leur impact sur le paysage est un des principaux arguments des opposants. Ci-contre: Martin Kernen, responsable romand de Suisse Eole.

produit. Tout cela a une influence sur les milieux naturels, la faune et la flore. Sans compter que les éoliennes attirent des touristes, dont la présence accroît encore la pression sur certains sites fragiles.» Et le porte-parole de l'organisation écologiste de déplorer: «Depuis 2008, date de l'entrée en vigueur de la rétribution du courant vert à prix coûtant décidée par la Confédération pour encourager les énergies renouvelables, les projets ont afflué. Tout a été trop vite. Nous manquons de recul pour analyser certains paramètres. Par exemple, nous savons encore peu de chose

sur les nuisances occasionnées aux oiseaux. Jusqu'ici, on a pris les projets un par un. Or, il faudrait établir une planification d'ensemble.»

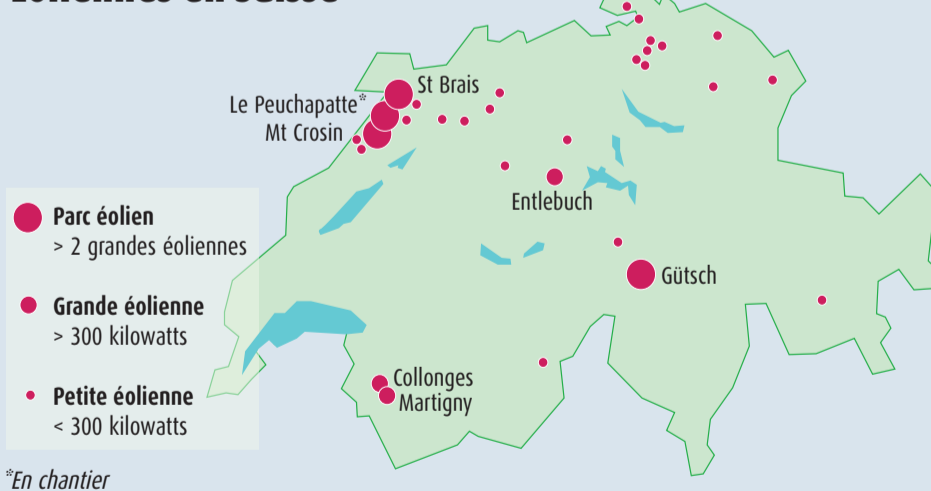
«Les promoteurs de l'énergie éolienne ont une forte sensibilité environnementale, plaide Martin Kernen. Tous les sites font l'objet d'études d'impact, comme le prévoit la législation. Les émissions sonores maximales des turbines sont également fixées par l'ordonnance de protection du bruit. Enfin, les réglementations imposées par les cantons, responsables de la planification des sites d'implantation ainsi que de



l'octroi de concession d'exploitation, sont très strictes.» Et le responsable de Suisse Eole de conclure: «L'éolien nous renvoie à un choix de société. Voulons-nous vraiment développer les énergies renouvelables ou préférons-nous l'immobilisme?» Dans les mois à venir, il faudra avoir le courage d'y répondre pour aller de l'avant.

ALEXANDER ZELENKA ■

## Eoliennes en Suisse



## Potentiel de développement en Suisse

Actuellement, vingt-trois éoliennes sont en fonction en Suisse. «Ensemble, elles produisent environ 62 gigawattheures (GWh) d'électricité par année, ce qui correspond aux besoins annuels de quelque 17 500 ménages, explique Martin Kernen, de Suisse Eole. Pour l'heure, cela couvre 0,1% de l'électricité produite dans le pays. Mais une centaine de nouveaux projets sont en cours de planification et ce nombre devrait encore considérablement augmenter dans les années à venir.» Tirées du «Concept d'énergie éolienne pour la Suisse» de la Confédération, les estimations pour chiffrer le potentiel de cette énergie renouvelable sont conséquentes. «A l'horizon 2035, avec 375 éoliennes de 2 MW, produisant chacune 1500 GWh d'électricité, la Suisse pourrait couvrir 2,5% de ses besoins, poursuit Martin Kernen. A plus long terme encore, soit en 2050, avec 800 éoliennes réparties sur son territoire, la Suisse pourrait produire jusqu'à 4000 GWh, soit près de 7% de la consommation électrique actuelle.»

## EN CHIFFRES

## Quelques dates-clés

- 1996: Mise en service du site pilote de Mont-Crosin, dans le Jura bernois.
- 2004: Construction de la plus haute éolienne d'Europe à Gütsch, au-dessus d'Andermatt (UR), à 2332 m d'altitude.
- 2005: Première éolienne valaisanne construite à Collonges, dans le Bas-Valais.
- 2006: Le Tribunal fédéral donne le feu vert au projet du Crêt-Meuron (NE), bloqué pendant quatre ans. Ce même projet fait depuis l'objet de nouvelles oppositions.
- 2008: La Confédération se dote d'un instrument destiné à encourager les énergies renouvelables: la rétribution du courant vert à prix coûtant. Des dizaines de demandes de subvention pour des projets éoliens sont déposées. Ce fonds spécial sera épuisé en quelques mois.
- 2010: L'initiative cantonale «Avenir des crêtes: au peuple de décider!» récolte suffisamment de signatures pour pouvoir être déposée à la Chancellerie de Neuchâtel.

## + D'INFOS

Suisse Eole: [www.suisseole.ch](http://www.suisseole.ch); Pro Natura: [www.pronatura.ch](http://www.pronatura.ch); Fédération Pro Crêtes: [www.pro-cretes.ch](http://www.pro-cretes.ch); Blog de Pascale Hoffmeyer, habitante de Saint-Brais (JU): <http://voisinedeoliennesindustrielles.bleublog.lematin.ch>